

## Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité Social et Economique du 15 octobre 2024

<u>NOM</u>	<u>PRESENT(E)</u>	<u>EXCUSE (E)</u>
Laurent CHAPUS (Président)	X	
Laurene MUNIER (RRH - Invitée)	X	
Xavier FAUTRE (Responsable exploitation - Invité)	X	
Sarah PROST (Chargée de missions RH)		X
Annick LEY (Titulaire)	X	
Thierry PERRON (Titulaire)	X	
Isabelle GASC (Titulaire)	X	
Stéphane FUSARO (Titulaire)		X
Olivier STEINER (Titulaire)	X	
Christelle BAUDOUIN (Titulaire)	X	
Christian KERVADEC (Titulaire)		X
HINDERHOLTZ Gwendoline (Suppléant)	X	
BEY Annabelle (Suppléant)		X
BOURGEOIS Clément (Suppléant)		X
YVOIS Robin (Suppléant)		X
ENRIETTO Hervé (Suppléant)	X	
BATISTA Cristina (Suppléant)		X

Début de séance : 9h30

Les membres du CSE approuvent le procès-verbal du 24.09.2024 à l'unanimité.

### Informations direction :

#### 1. Point activité Commerciale

- **Appels d'offre :**

- Nous sommes attributaires sur le TAD Mobil plaine + Liber net pour une durée d'un an ferme +3 ans renouvelables (Environ 240 K€ de CA).
- Gain de l'appel d'offre de l'école de commerce pour 1 an, renouvelable 3 fois. L'offre a été faite avec un grand véhicule susceptible de rouler la semaine et les week-ends (augmentation du tarif des prestations d'environ 4% soit un CA annuel d'environ 90 000€).
- Appel d'offre à venir pour février 2025 : le chatillonnais (scolaire et ligne) pour une mise en place en septembre.
- Un nouveau client : le Hockey club Dijonnais. Le contrat serait sur un grand véhicule mais plutôt sur un partenariat, une collaboration entre nous et joueurs et supporters. En effet, l'avant du véhicule serait occupé par les joueurs et l'arrière serait par les supporters avec le paiement d'un billet de transport.

- **Tourisme/Occasionnel :**

Cumul à fin 8	Réel	B24	Réel vs.B24	En %
Hors réemploi SNCF	1 151 661 €	1 300 447 €	- 148 786 €	-11%
Réemploi SNCF	132 052 €	61 824 €	70 228 €	114%
<b>Global</b>	<b>1 283 714 €</b>	<b>1 362 271 €</b>	<b>- 78 557 €</b>	<b>-6%</b>

Cumul à fin 9	Réel	B24	Réel vs.B24
Hors réemploi SNCF	1 320 370 €	1 456 902 €	- 136 532 €
Réemploi SNCF	157 366 €	69 552 €	87 814 €
<b>Global</b>	<b>1 477 737 €</b>	<b>1 526 454 €</b>	<b>- 48 717 €</b>

En %
-9%
126%
-3%

+ 8% vs 2023

### Focus sur le Stade Dijonnais :

Pour rappel, nous avons deux clients

- Le stade Dijonnais : Dépôt de Bilan prononcé en septembre 2024.
- Association du stade Dijonnais (Jeunes) : Pas concerné par le dépôt de bilan.

Nous sommes en attente du législateur pour connaître les effets financiers :

- Stade Dijonnais : doit vendre des actifs et nous devrions récupérer une partie de la dette (Environ 15 K€) et refonte de l'échéancier de paiement du dernier dépôt de bilan (70K€).
- Association : nous sommes en attente d'un échéancier de paiement suite à la subvention de la Ville de Dijon (Environ 50 K€).

Nous tiendrons au courant le CSE de l'avancement de ce dossier.

## 2. Point sur les effectifs

### ⊙ Départ CDI en Septembre 2024 :

- MARTIN Yvan, 10/09/2024, démission

### ⊙ Arrivées CDI en Septembre 2024 :

- BAHLA Leila, 02/09/2024, Mobilité groupe
- MAMI Ali Eddine, 04/09/2024
- CAN Murat, 11/09/2024

### • CDD en cours :

Nom	Prénom	Type Contrat	Emploi occupé
NKOMBO MILEBE	Reussite Bebero	CDD Contrat Apprentissage	ALTERNANT HSE
NOIROT	Tom	CDD Contrat Apprentissage	APPRENTI MECANICIEN
LETOURNEAU	Mathis	CDD Contrat Apprentissage	APPRENTI CONTRÔLE DE GESTION
BAUDRIER	Annabelle	CDD Surcroît	GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF APPROVISIONNEMENT
MICHELIN	Franck	CDD Remplacement	Conducteur 115V
FARKOUS	Abdellah	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
LABHOIJ	Khalil	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
AGJIJAJ	<u>Gazmend</u>	CDD Remplacement	Conducteur 115V
EL OTMANI	Mouhcine	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
DIDI EL ABBASSI	Nour Eddine	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
CHAHID	Youssef	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR

Passage  
CDI  
11/10/2024

Passage  
CDI  
28/09/2024

### • Recrutements en cours :

- Conducteurs Receveurs
- Mécaniciens

### 3. Information/Consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise

Conformément à son obligation légale, le président du CSE a communiqué aux membres une documentation sur la situation économique et financière de l'entreprise et a procédé à une présentation orale de la situation de l'entreprise.

A la suite de cette présentation, il est procédé à la consultation des membres : approbation à l'unanimité.

### 4. Information Consultation sur la politique sociale de l'entreprise, conditions de travail et emplois

Conformément à son obligation légale, le président du CSE a communiqué aux membres une documentation sur la politique sociale de l'entreprise, conditions de travail et emplois et a procédé à une présentation orale de la situation de l'entreprise.

A la suite de cette présentation, il est procédé à la consultation des membres : approbation à l'unanimité.

### 5. Point sur la gestion des congés payés

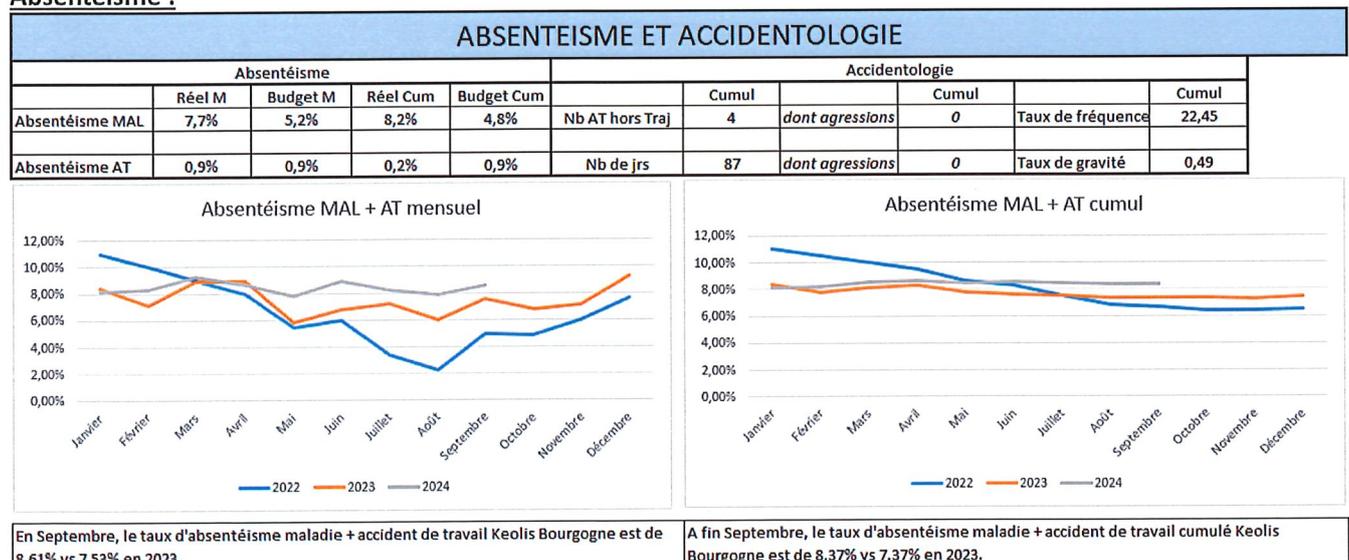
Dès à présent sur l'application MKS, les demandes d'absences sont faisables et visibles.

A partir de janvier 2025, toutes les demandes seront à faire sur l'application MKS.

Une notice d'emploi sera faite et accessible pour l'ensemble du personnel.

Les délais de traitement seront les mêmes (une complexité persiste sur la mésestante entre binôme).

#### Absentéisme :



#### Questions des membres du CSE :

Points en attente :

### 6. Est-ce que la BDES a été mis à jour, pour permettre la consultation ?

La direction informe que le document a été mis à jour au dépôt et qu'il est actuellement en mise à jour au siège régional de Lyon.

Il devait être de retour ce jour même, une relance sera faite.

### 7. Collège Dorgelès : où en est le suivi du dossier ?

Les membres du CSE rappellent à la direction que le but est de canaliser le flux des étudiants à la sortie de l'établissement. Le risque accidentogène est élevé. Les établissements de Mirebeau et Quetigny, où la sortie est plus rigoureuse, sont donnés en exemples.

La direction informe qu'un rendez-vous est pris pour le 05 novembre prochain à 14h avec le Proviseur et le Proviseur adjoint de l'établissement scolaire.

Exploitation :

MOBIGO :

**8. Serait-il possible d'informer la métropole que rue Paul Cabet, lieu de prise en charge client, de plus en plus de véhicules, car ligne ou tourisme se stationnent ?**

La direction en a pris note et passera une information interne pour nos conducteurs qu'en cas de coupure, celle-ci, peut se faire rue de Gray.

Pour les autres cars, un relevé de plaque sera fait et un contact sera pris avec les exploitants afin de les informer que les emplacements rue de Gray sont vacants en journée.

**9. Où en est la recherche d'une application de géolocalisation des cars accessibles par les conducteurs ?**

Les membres du CSE précisent à la direction que ce type de logiciel serait utile lorsque plusieurs cars sont en correspondances.

La direction informe qu'actuellement les industriels exploitants de système de navigation n'apportent pas de logiciels satisfaisants. Elle est toujours en recherches et en attendant de propositions.

Administratif :

**10. C'est officiel, le Stade Dijonnais a déposé le bilan (mardi 08/10). Quel est l'impact financier pour Keolis ? Sous quelle proportion sera-t-elle répercutée sur les salariés ? Malgré l'avertissement et la mise en alerte des conducteurs, la direction n'a pas bougé.**

Se référer au point de direction « Point activité commerciale » ci-dessus.

**11. Serait-il possible de mettre un casier ou une boîte aux lettres « exploitation » en extérieur des bureaux, accessible à tout moment ? (Permettre la dépose de congés payés)**

Une solution a été décrite dans le point direction « Point sur la gestion des congés payés » ci-dessus.

Œuvres Sociales :

**12. Suivi du dossier Dallmayr**

Les membres du CSE rappellent les faits passés et présentent les actions à venir.

- Vandalisme du 16 août
- Réception des devis pour les distributeurs boissons et snacking
- Réception factures - réparation du distributeur boissons
- Litige sur le distributeur snacking

Le dossier est suivi conjointement par le CSE et le service juridique de Keolis Bourgogne.

Questions diverses :

- Les membres du CSE se renseignent à propos du nouvel organigramme de l'atelier. La direction informe que les passations de postes, analyses de postes, ne sont pas encore finalisées. L'organigramme reste tel que. Xavier Bourjon Chef Atelier – évolution en cours pour un poste de Chef d'atelier Référent Bourgogne Franche Comté.

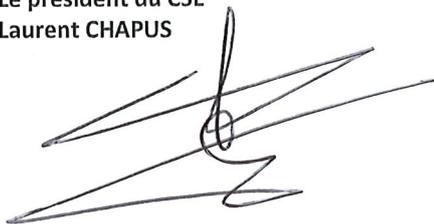
Jean Eddy Jaures Chef d'équipe – évolution en cours pour le poste de Chef d'atelier.

- Les membres du CSE informent l'exploitation que les pauses et cadences sur les services Divia 34-35 et 31/32 sont très justes (surtout lors des déclenchements successifs des TAD). La direction rappelle que les ajustements ont été faits par Divia Mobilité, en se basant sur les rapports des temps de conduite des conducteurs. La direction va faire une analyse et faire remonter le problème auprès de Divia.
- Les membres du CSE interpellent la direction sur le rapport temps payé/amplitude lors des services TAD principalement du samedi. La direction effectue une analyse rapide sur les derniers samedis : il en résulte donc qu'au minimum le temps payé du samedi est équivalent à la moitié de l'amplitude. Toute personne ayant une réclamation sur un temps payé minimum, 3h, est priée de présenter son décompte d'heures pour vérification.
- Les membres du CSE informent la direction qu'en gare d'Is sur Tille il serait souhaitable d'enlever une place de parking à l'entrée afin de permettre un meilleur accès sécurisé. Une photo sera faite et apportée en PJ.
- Les membre du CSE s'enquièrent du bien être des conducteurs qui arrivent en gare de Vesoul (celle-ci ayant brulée entièrement). La direction informe que les conducteurs ont le temps entre les rotations d'aller au dépôt Mont Jura.

Prochaines réunions : 26/11/2024  
14/01/2025  
18/02/2025  
18/03/2025

Fin de séance : 12h15

Le président du CSE  
Laurent CHAPUS



Le secrétaire du CSE  
Annick LEY



